

APPEP Régionale de Nancy-Metz
Association des Professeurs de Philosophie
de l'Enseignement Public

Le 28 janvier 2011

Petite lettre de la Régionale

Le mot du président-secrétaire

La fin janvier correspond à l'extrême limite en matière de vœux ! L'occasion pour moi de formuler quelques souhaits plus personnels mais tardifs (et du coup dispensant mes interlocuteurs de l'obligation de répondre).

La santé, tellement prisée par Descartes, les joies qui accompagnent l'augmentation de la puissance d'agir, et donc la pensée adéquate, ou encore l'amitié, et tant d'autres aspects de la vie bonne : voilà ce que la plus élémentaire des bienveillances m'amène à souhaiter pour chacun de mes collègues, très sincèrement.

En tant que président et secrétaire de la Régionale, j'ajoute des espoirs d'un ordre un peu différent. J'aimerais que l'APPEP, dans l'académie de Nancy-Metz retrouve une vitalité et une efficacité que je lui ai connues il y a un certain temps déjà. J'aspire à mon remplacement et à un rajeunissement du Bureau de la Régionale. Il est indispensable que de nouveaux collègues, plus jeunes notamment, renforcent cette instance et qu'ainsi ma succession à la tête de la Régionale se prépare tranquillement dans la sérénité.

L'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public a un rôle spécifique à tenir et la structure des Régionales devrait lui permettre de constituer une force d'illustration et de défense de l'enseignement philosophique. Les instances nationales œuvrent à leur niveau du mieux qu'elles peuvent, et elles peuvent beaucoup ; mais c'est dans les classes, au sein des établissements voire à l'échelon académique que se joue l'avenir de l'enseignement de la philosophie en France. Le dédoublement des classes dans les séries technologiques ou en terminale S, la charge de correction des collègues confrontés à un nombre accru de divisions, les services éclatés entre plusieurs établissements, la prise en compte des carences des lycéens d'aujourd'hui par exemple dans la maîtrise du français, grèvent la possibilité et les modalités du travail en philosophie. Je suis convaincu que l'APPEP, localement comme nationalement, doit et peut constituer une arme et un auxiliaire face à ces difficultés.

La réforme du second degré va aggraver encore la situation de notre enseignement. Remise en question du groupe classe, actions ponctuelles saupoudrées pour des remédiations, réduction des horaires des disciplines fondamentales, mais aussi limitation drastique des moyens, concurrence exacerbée entre les disciplines et parmi les

collègues, mise en tutelle des enseignants sous l'égide du chef d'établissement, tout cela empêche les établissements d'assurer l'instruction qu'ils devraient prodiguer. Les annonces du ministre Luc Chatel concernant la philosophie ne sont pour l'essentiel que l'application à la philosophie de ces mesures qui touchent déjà tous les professeurs en seconde. À ce qu'il me semble, l'Inspection de philosophie tente d'atténuer l'impact de ces mesures sur les situations individuelles de nos collègues en philosophie. Cependant, comme le montre les remplacements dans l'académie de Nancy-Metz, même la gestion de la pénurie a ses limites.

Signer la pétition initiée par l'APPEP concernant les dédoublements de classes et les horaires en terminale S est essentiel mais cela ne suffit pas. Il nous faut aussi trouver et inventer les moyens de maintenir un enseignement de philosophie digne de ce nom malgré tout. Or cela passe à mes yeux par un réel travail au sein de la Régionale. La nôtre jouait un rôle important en matière pédagogique, via notamment les stages de formation continue, non pas pour imposer une référence ou une norme, mais pour fournir l'occasion d'échanger et de prendre en compte la réalité du métier. Notre association, localement, devrait renouer avec cette dimension. Ainsi l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques ou techniques, la préparation de leurs lycéens aux épreuves du baccalauréat sont un véritable défi pour notre discipline lequel ne pourra être relevé que par les collègues eux-mêmes. Au moment où la formation des maîtres est bradée par les autorités de tutelle, l'écart entre l'excellence de la formation académique des jeunes collègues et les conditions concrètes du métier rend leur situation bien souvent insupportable. Qu'il faille s'opposer à la réforme du secondaire et à ses conséquences désastreuses est incontestable, mais l'enseignement de la philosophie aujourd'hui se déroule bel et bien dans le cadre de cette même réforme !

Les expérimentations de la philosophie notamment en classe de seconde ont été évoquées par le ministre, mais à ce que je crois, l'intention est principalement de les encadrer ou d'en tirer le bilan. On imagine mal, en période de restriction budgétaire, alors qu'il réduit les horaires en terminale, que Luc Chatel veuille créer des heures d'enseignement en seconde ! Cette annonce ministérielle a déclenché bien des polémiques sur l'enseignement de la philosophie avant la terminale.

Je ne crois pas qu'il faille absolument jouer les gardiens du temple et d'une certaine orthodoxie. La philosophie n'a pas à être réduite à son enseignement, et encore moins à sa place dans l'institution qu'est l'éducation nationale. Les modalités d'un enseignement de la philosophie ont été éminemment diverses ... Pyrrhon, Socrate ou Aristote ne faisaient pas écoles selon les mêmes modalités ... Malebranche, Pascal ou Spinoza entretenaient des rapports fort différents avec les institutions scolaires ... Les mêmes instructions et le même programme de notion (ou presque) ont été compatibles avec des sujets de cours et un apprentissage assez dogmatique comme en témoignent les manuels de la première moitié du XX^e siècle, puis après 1973, avec un travail direct sur des extraits d'auteurs. Depuis 2003, les textes sont associés à des présentations de notions et de problématiques dans les ouvrages mis à disposition des lycéens. Parfois j'ai l'impression qu'il s'agit d'apprendre aux candidats à parler d'ouvrages et d'auteurs qu'ils n'ont jamais lus et de leur demander d'exploiter des astuces rhétoriques ou une culture

que l'école ne leur a jamais vraiment fournies. Un tel « constat » n'est pas nouveau, rien ne garantit qu'il soit pertinent. Un programme de notions requiert l'exercice du jugement et la maîtrise de l'argumentation rhétorique, ce dont devrait disposer à la fin du secondaire un lycéen candidat au baccalauréat, ... et souvent électeur. Tout au plus, trop fréquemment, des « lieux communs » philosophiques constituent le refuge de jeunes gens désarmés en classe terminale. Que certains collègues s'interrogent sur la pertinence d'un travail sur des problématiques et envisagent comme un soulagement des leçons d'histoire de la philosophie n'est qu'une conséquence compréhensible des difficultés d'être professeur de philosophie. Que nous le voulions ou non, ce sont des conceptions différentes de la philosophie, et de son enseignement qui sont ici en confrontation. « Philosophie des professeurs » ou recherche universitaire en philosophie, engagement du philosophe intellectuel (une prise de parti) ou commentateur précis d'une tradition, contribution essentielle à la citoyenneté ou inventeur/créateur de « concept », etc. les options des enseignants sont à ce point diverses qu'il est urgent de redéterminer ou d'explicitier ce qui unit le corps des professeurs de philosophie.

La réponse à la question de l'âge auquel peut commencer l'enseignement de la philosophie est une de ces arènes où s'exacerbent ces différences ou ces différends. « Ce n'est qu'un début » la formule peut aussi bien convenir à Calliclès qu'à Épicure, alors que Platon condamne ceux qui s'imaginent qu'il n'y a pas d'âge pour commencer à philosopher. Pour ma part, je crois que la philosophie — et plus encore ceux qui en sont les professeurs — ne sont pas inoffensifs, ce qui me conduirait à être très circonspect mais intéressé. L'anathème en l'occurrence tout comme les sectarismes montrent en quoi il est temps de débattre non pour avoir raison des adversaires mais en préférant être corrigé de ses erreurs.

Enfin, l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public, à l'instar de la pensée philosophique elle-même, tend tout naturellement à l'universalité par ou dans ses prises de position. L'enseignement ne se limite pas au secteur public et il est heureux que nos collègues de l'enseignement privé sous contrat soient accueillis tout naturellement au sein de notre association. L'enseignement public ne se limite pas davantage à l'enseignement secondaire : je me réjouis que le supérieur soit présent dans notre Régionale et il importe qu'il y joue une place encore plus importante. La philosophie, en France, associe et le secondaire et le supérieur : le professeur en constitue le lien. La formation professionnelle et disciplinaire, tout comme la recherche sont interdépendantes dans notre système scolaire. Notre association tient une place originale et spécifique sur ce point.

Mais un professeur de philosophie peut également être intéressé par la recherche pédagogique ; il est également un fonctionnaire face à son employeur l'État ; le cas échéant il peut même être parent d'élève ... Une association de spécialiste, voire de spécialité, comme la nôtre, ne monopolise pas la totalité des enjeux et des intérêts d'une telle personnalité. Depuis que j'enseigne, fonctionnaire, je ne me fais pas trop d'illusions sur mon indépendance ... Que je le veuille ou non, je suis intégré à un appareil idéologique d'État ... et il me paraîtrait ridiculement prétentieux de m'estimer indépendant des idéologies. Je continue à voir la lune plus grosse à l'horizon ... Professeur de philosophie et fonctionnaire, dans une institution, respectant un

programme, préparant à un examen ou un concours : la réalité de la fonction devrait inciter à mon sens, à beaucoup de modestie. J'ai un peu de mal à croire que l'enjeu des mesures concernant l'enseignement de la philosophie en France soit l'avenir de la pensée, ou la survie de la démocratie. Pour autant que je sache, l'existence, dans notre pays, d'un enseignement de la philosophie en Terminale n'a pas conduit à une vie politique bien meilleure ou intrinsèquement différente de celle de nombre d'autres pays européens, par exemple. L'association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, défend les intérêts des professeurs de philosophie de l'enseignement public, ni plus ni moins ! Et c'est déjà beaucoup ! Ces intérêts peuvent entrer en contradiction avec d'autres. Un syndicat d'enseignants vise autre chose que la défense de l'enseignement philosophique et une association de parents d'élèves développe un point de vue différent encore. De même, les professeurs de lettres considèrent leurs collègues de philosophie à partir de leur propre pratique. De la contradiction ... il y aurait beaucoup à méditer sur cette dimension politique. J'avoue avoir du mal à comprendre l'hostilité à l'égard d'associations ou de regroupements qui ont d'autres intérêts que les nôtres !

En revanche toute association n'est vivante et dynamique que par ses propres membres et non par son appareil ou ses structures. C'est pourquoi le vœu que j'adresse à la Régionale est précisément que ses membres, toujours plus nombreux, s'investissent dans cette association. Ce long préambule a pour fin d'indiquer quelques unes des perspectives, ouvertes, qui devraient permettre à chacun de contribuer à sa façon au devenir de notre association.

Merci d'avoir eu le courage de parcourir ce pensum jusqu'à son terme.

Francis Aubertin

Professeur de philosophie

I. Vie de l'association

Au nom de la Régionale, nous avons pris rendez-vous avec Monsieur Dominique Tyvaert, IA-IPR de Philosophie. Le jeudi 4 novembre un long entretien franc et direct lui a permis de nous informer de la situation actuelle de l'enseignement philosophique dans l'académie de Nancy-Metz. Ont été abordés la formation des jeunes nouveaux collègues, stagiaires, ou la question des remplacements ainsi que l'impact de la réforme du second degré sur l'enseignement de la philosophie.

L'Assemblée générale s'est tenue le 17 novembre 2011 après-midi dans la salle polyvalente du lycée H. Poincaré de Nancy. Peu de collègues s'étaient déplacés, quelques uns se sont excusés. Moins d'une dizaine de personnes ont écouté la remarquable conférence de notre collègue Édouard Aujaleu, intitulée : **La beauté de l'horreur ou La question de l'esthétisation du négatif.**

Le texte, non corrigé, de la conférence est joint à cette lettre.

Comme à l'accoutumée, la Régionale Nancy-Metz était largement représentée lors de l'Assemblée Générale, en Sorbonne à Paris le 20 novembre 2010. Le compte-rendu de cette réunion est publié dans la revue.

II. Dans l'académie de Nancy-Metz

Les cours de préparation à l'agrégation interne se sont déroulés comme prévus les mercredis après-midi au sein du lycée H. Poincaré. La multiplication des intervenants a permis d'alléger la charge des préparateurs. La qualité des stagiaires a permis une préparation extrêmement intéressante pour les conférenciers et les 5 collègues présents. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les résultats seront à la hauteur de l'investissement des uns et des autres.

Le calendrier des épreuves d'admissibilité de l'Agrégation et du CAPES :

Agrégation : concours externe du 29 mars au 15 avril 2011 et concours interne du 25 au 28 janvier 2011

CAPES : concours externe entre le 9 et le 24 novembre 2010, troisième concours entre le 16 et le 24 novembre 2010, concours interne le 1^{er} février 2011.

La publication au BO de l'éducation nationale de l'ouverture des concours pour 2012, mentionne les CAPES et Agrégation interne de philosophie. Le concours de l'Agrégation externe sera également ouvert, mais il ne sera mentionné que dans un BO ultérieur.

III Les collègues et autres ressources ...

Les lycéens de Terminale, candidats au baccalauréat, sont amenés à s'inscrire dès à présent pour la suite de leur scolarité dans le supérieur.

Pourquoi pas en philosophie ?

Deux classes préparatoires littéraires leur sont offertes dans l'académie. L'une à Nancy, au lycée H. Poincaré (avec deux khâgnes, l'une moderne pour l'ENS Lyon — ou ENS LSH —, l'autre pour l'ENS rue d'Ulm) l'autre à Metz, au lycée George de La Tour (avec une khâgne moderne pour l'ENS Lyon — ou ENS LSH —). La scolarité en classe préparatoire est exigeante et studieuse mais elle est plus que jamais à la portée de lycéens sérieux et travailleurs, aimant lire, désireux de se former aux belles lettres et capables dans les diverses disciplines littéraires (philosophie, lettres, histoire, géographie, langues vivantes, et langues anciennes — il est possible de débiter l'étude de ces dernières en classe préparatoire).

Les sites de ces lycées :

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/lyc-henri-poincare/joomla15/>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/GTour57/postbac/>

Deux universités Nancy II et Paul Verlaine proposent des cursus en philosophie aux étudiants qui le souhaitent. Vous trouverez une présentation de leur programme en pièce jointe.

Cordialement, en attendant vos réactions qui seront toutes les bienvenues,

Le président-secrétaire de la régionale
Francis Aubertin